

Bruxelles, le 13 janvier 2023
(OR. en)

5155/23
OJ CONS 1
ECOFIN 22

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Affaires économiques et financières)
Bâtiment Europa, Bruxelles
17 janvier 2023 (10:00)

Format 1+3 (+2 en salle d'écoute)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des points "A"
Liste des activités non législatives 5156/23

Activités non législatives

3. Programme de travail de la présidence 
Présentation par la présidence
Échange de vues
4. Conséquences économiques et financières de l'agression de la
Russie contre l'Ukraine
Échange de vues
5. Décisions d'exécution du Conseil dans le cadre de la facilité ^(*) 16022/22
pour la reprise et la résilience 15903/22
(Base juridique: article 20 du règlement (UE) 2021/241 du
Parlement européen et du Conseil du 12 février 2021 établissant
la facilité pour la reprise et la résilience)
Adoption

6. Semestre européen 2023

- a) Conclusions concernant le rapport 2023 sur le mécanisme d'alerte
- b) Conclusions sur l'examen annuel 2023 de la croissance durable
- c) Recommandation concernant la politique économique de la zone euro pour 2023

Approbation

5038/23
5040/1/23 REV 1
5041/23
☐ 5042/23

7. Divers

o

o o

Pour mémoire:

Lundi 16 janvier 2023

15 heures Eurogroupe

☐ Débat public (article 8, paragraphe 3, du règlement intérieur du Conseil)

☐ Sur la base d'une proposition de la Commission

(*) Point sur lequel un vote peut être demandé